



L'OUVERTURE DES JARDINS CONTRE LA SÉCURITÉ DES ARCHIVES : UNE HÉRÉSIE ET UNE FAUTE !

Dernière minute : ce jour, mardi 24 mai 2011, sans dialogue social d'aucune sorte depuis quatre mois et alors qu'un CHS (comité d'hygiène et de sécurité) extraordinaire Archives, entièrement consacré à l'ouverture des jardins (présentation des travaux, co-activité, etc.) est programmé demain, mercredi 25 mai 2011, nous avons constaté ce matin l'arrivée de camions d'entreprises chargées des travaux paysagers (livraison des Algeco).

Encore une fois, mépris du personnel, déni des instances paritaires : il ne nous resterait donc plus qu'à voter ce qui a déjà été décidé et mis en œuvre. Ainsi le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, le directeur chargé des Archives, Hervé Lemoine et la directrice des Archives nationales, Agnès Magnien, persistent dans leur marche forcée pour l'installation de la Maison de l'Histoire de France aux Archives nationales.

Par notre présence devant le 11 rue des Quatre Fils, nous avons fait obstacle à l'entrée des camions sur le site, refusant d'être mis devant le fait accompli.

Face à notre détermination, Hervé Lemoine et Agnès Magnien ont proposé que les entreprises prestataires rebroussent chemin et n'interviennent qu'une fois le CHS tenu. Nous avons accepté cette proposition qui n'est ni plus ni moins que la procédure réglementaire et la pratique normale du dialogue social.

Vendredi 20 mai 2011, Agnès Magnien, directrice des Archives nationales, a présenté aux organisations syndicales, pour la première fois et à moins d'une semaine de la convocation des instances paritaires, son « projet d'ouverture des jardins » prévue le 21 juin prochain.

Agnès Magnien a déclaré vouloir « *rendre accessibles les jardins au public dans le respect des Archives, des agents* ». Or, nous savons pertinemment que les intérêts des Archives nationales passent au second plan, après les besoins politiques de la Maison de l'histoire de France du Président de la République, Nicolas Sarkozy.

En définitive, cette rencontre nous a surtout permis de vérifier que la direction des Archives nationales, et plus largement le ministère de la Culture, nageaient en pleine improvisation.

1/ Aucune création d'emploi pour constituer l'équipe « Accueil-Surveillance Jardins »

A nos questions sur les effectifs, Agnès Magnien a confirmé que les « dix postes » nécessaires pour constituer l'équipe de Surveillance-Jardins « *faisaient partie du plafond d'emplois Archives nationales de 515 emplois* ». En clair, il n'y aura aucune création d'emploi ! Le doigt sur la couture du pantalon, la direction des Archives nationales s'apprête à redéployer 10 postes vers cette nouvelle mission qui ne répond à aucun besoin immédiat de l'institution, alors même que le sous-effectif est flagrant dans de nombreux services et que le déménagement vers Pierrefitte est imminent.

Moralité : pas encore créée ou installée, la Maison de l'histoire de France de Nicolas Sarkozy tente déjà de dépouiller les Archives nationales de ses effectifs après s'en être pris aux surfaces.

Petit problème, à moins d'un mois de la prétendue ouverture et après deux semaines de lobbying intense, la direction doit faire le constat du désintérêt total des agents pour les postes des jardins : il n'y a aucun volontaire. L'organisation du travail explique sans doute cet échec : ouverture 362 jours par an ; obligation de service d'un week-end sur deux ; amplitude horaire en été de 10 heures (8h-18h ou 10h-20h) et de 8 heures en hiver (8h-16h ou 9h-17h)...

2/ Aucune mesure, aucune étude spécifique en ce qui concerne la sécurité des documents et l'accès aux bureaux, ateliers et magasins

Pour le directeur-adjoint des Archives nationales, Pascal Dal Pont, « *la sécurité sera principalement le fait de la présence des agents des Archives* ». L'équipe de surveillance des jardins ne viendrait qu'en renfort de la vigilance quotidienne exercée par tous. Bref, des lapalissades en guise d'engagements fermes.

Rappelons tout de même que La Pratique Archivistique Française (Paris, AN, 1993) précise que : « *les circuits du public ne doivent en aucun cas donner accès aux magasins* » (page 566) ainsi que « *pour la bonne gestion du bâtiment, les circuits [documents à l'arrivée ; documents à éliminer ; communication des documents ; public] ne doivent se croiser en aucun cas* » (page 542).

Or, nous avons dénombré pas moins de 15 accès de plain-pied aux bureaux, ateliers et magasins. Sur la base d'une brigade de 10 agents, l'administration compte sur la présence simultanée de seulement trois agents. Pascal Dal Pont a affirmé que le système d'accès actuel par badge ainsi que la signalisation des entrées interdites (barrières, panneaux...) était suffisant. Ce satisfecit sonne comme une provocation !

3/ Du public, des travaux, un déménagement

Cette ouverture des jardins est d'autant plus inutile qu'elle se révèle être dangereuse. En effet, les publics et agents des Archives nationales évolueront dans un espace en chantier (présence d'engins) jusqu'au 5 décembre 2011 - fin des travaux paysagers -, pour enchaîner entre avril 2012 et septembre 2013, avec l'organisation du déménagement des fonds d'archives vers le nouveau centre de Pierrefitte (supérieur en volume à celui de la BNF François Mitterrand). Ce déménagement de 18 mois entraînera - entre autre - la traversée du site par au moins dix camions par jour. Ajoutons à cela les travaux de rénovation et de consolidation des façades de l'Hôtel de Rohan dont des chutes de pierres ont été constatées.

En cas d'accident, personne ne pourra dire « je ne savais pas ». Quant à nous, nous prenons aujourd'hui toutes nos responsabilités et attirons l'attention des autorités administratives sur les leurs.

Enfin, rappelons que dans le cadre de leur projet scientifique, les Archives nationales avaient programmé une ouverture des jardins et cours intérieures du site en 2013, en tout état de cause, après le déménagement.

**NOUS NE RECULERONS PAS !
NON A LA MAISON DE L'HISTOIRE DE FRANCE !**

Paris, le 24 mai 2011